



Comité Sportif Régional Franche-Comté

Michel FRANCOIS – 9 Rue de la Libération – 90120 MEZIRE

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DU DOUBS 2009/2010

ARTICLE 1 (Date)

Les Championnats Départementaux du Doubs 2009/2010 se déroulent le week-end des 03 et/ou 04 octobre 2009.

ARTICLE 2 (Formations)

La compétition est ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié dans le Doubs.

Les joueurs de nationalité étrangère sont autorisés.

La compétition se déroule en doublette scratch avec une bonification pour les dames de 15 quilles par partie jouée.

2 catégories sont définies: Elite et Honneur.

La catégorie d'un joueur est définie en fonction de sa moyenne apparaissant dans le listing de septembre 2009 (colonne « M »):

<i>M</i>	<i>Elite</i>	<i>Honneur</i>
Hommes	≥ 175	Jusqu'à 174
Dames	≥ 160	Jusqu'à 159

Si un joueur apparaît avec un S dans la colonne « M », la colonne « H » définit sa catégorie :

<i>H</i>	<i>Elite</i>	<i>Honneur</i>
Hommes	21	49
Dames	35	63

Un joueur n'apparaissant pas dans le listing de référence sera considéré de catégorie Honneur s'il remplit l'une des conditions suivantes:

- être nouveau licencié (numéro de licence en 10),
- ne pas avoir été licencié pendant une durée supérieure à 5 ans avant la saison 2009/2010.

Sinon, il sera considéré de catégorie Elite.

Chaque équipe est composée de joueurs d'un même club. Les équipes mixtes sont autorisées. Aucun remplacement n'est autorisé. Aucun joueur d'une équipe ne peut faire partie d'une autre équipe.

Ligue Régionale Bowling et Sport de Quilles de Franche-Comté

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901
Chez Jean-Claude BUCHIN – 20 Rue Chopard – 25000 BESANCON
Ø Dom. 03.81.80.41.97 – Ø Bur. 03.81.51.52.42 – Fax 03.81.51.53.75
E-mail : jc.buchin@wanadoo.fr
N° Siret : 447 644 808 00019

Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles



Comité Sportif Régional Franche-Comté

Michel FRANCOIS – 9 Rue de la Libération – 90120 MEZIRE

Si les deux joueurs d'une doublette sont de même catégorie, cette catégorie définit la catégorie de la doublette.

Si les deux joueurs d'une doublette sont de catégories différentes, c'est la catégorie du joueur de plus "haute" catégorie qui définit la catégorie de la doublette.

En dehors de l'exception précédente, les surclassements sont interdits.

ARTICLE 3 (Lieux):

Les lieux sont:

- Bowling Comtois Besançon: Toutes catégories

ARTICLE 4 (Procédure d'engagement)

Les engagements (avec composition de l'équipe) sont réalisés auprès des Présidents de Club qui les transmettent à la Ligue Régionale Franche-Comté avant le vendredi 25 septembre 2009.

ARTICLE 5 (Qualifications)

Les qualifications se déroulent sur 6 parties, en 2 séries consécutives de 3 parties, avec changement de pistes à l'issue de la première série.

ARTICLE 6 (Qualifications)

Les nombres d'équipes qualifiées pour les finales sont calculés selon le tableau suivant:

Participants	1	2	3	4 à 10	11 à 14	15 à 18	19 et +
Qualifiés	1	2	3	4	6	8	10 en élite 8 en honneur

En cas d'égalité, l'équipe présentant la plus petite différence entre les séries est qualifiée. En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant abattu le plus de quilles au cours de la dernière partie jouée est qualifiée.

ARTICLE 7 (Finales)

Chaque équipe qualifiée en finale effectue deux séries supplémentaires consécutives de 3 parties, avec changement de pistes à l'issue de la première série.

Les titres de Champions Départementaux sont attribués par classement sur les totaux de quilles scratch (bonification pour les dames incluse) réalisés à l'issue des 24 parties jouées par chaque équipe.

En cas d'égalité, l'équipe présentant la plus petite différence entre les séries de finale est déclarée 1^{ère}. En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant abattu le plus de quilles au cours de la dernière partie jouée est classée 1^{ère}.

ARTICLE 8 (Homologation)

La compétition est homologuée en tournoi. Le comité sportif se réserve le droit de modifier le règlement en cas de nécessité.

Ligue Régionale Bowling et Sport de Quilles de Franche-Comté

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

Chez Jean-Claude BUCHIN – 20 Rue Chopard – 25000 BESANCON

Ø Dom. 03.81.80.41.97 – Ø Bur. 03.81.51.52.42 – Fax 03.81.51.53.75

E-mail : jc.buchin@wanadoo.fr

N° Siret : 447 644 808 00019

Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles



Comité Sportif Régional Franche-Comté

Michel FRANCOIS – 9 Rue de la Libération – 90120 MEZIRE

ARTICLE 9 (Tarif)

L'engagement est fixé à 60,00 € par équipe (30,00 € par joueur) incluant le prix des 6 parties des qualifications.

Le coût des parties de finale est pris en charge par la Ligue Régionale de Franche-Comté.

**Retour des engagements par les Présidents de Club
auprès de la Ligue Régionale : vendredi 25 septembre 2009 dernier délai.**

Ligue Régionale Bowling et Sport de Quilles de Franche-Comté

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

Chez Jean-Claude BUCHIN – 20 Rue Chopard – 25000 BESANCON

Ø Dom. 03.81.80.41.97 – Ø Bur. 03.81.51.52.42 – Fax 03.81.51.53.75

E-mail : jc.buchin@wanadoo.fr

N° Siret : 447 644 808 00019

Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles